

Conseiller(ère) en naturopathie

RNCP28414 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	330
Code(s) ROME	K1103
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	23/08/2020

Certificateur(s)

ETS PUB LOCAL ENS FORM PRO AGRICOLES · SIRET : 19830077400025

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le « Conseiller en naturopathie » met en place des actions de développement des ressources personnelles (physiques, psychologiques, ...) afin d'optimiser le bien-être de la personne. Le « Conseiller en naturopathie » est un cadre libéral ou un salarié qui agit prioritairement dans le domaine de la prévention et de l'éducation au bien-être. Il assure une éducation au bien-être psychosomatique en se basant sur plusieurs domaines d'activité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de :

1. Réaliser des bilans de vitalité associés à l'alimentation et à l'hygiène dans une démarche préventive
2. Réaliser des programmes de bien-être associé à l'alimentation et à l'hygiène dans une démarche préventive
3. Réaliser des pratiques et savoir donner des conseils en hygiène vitale
4. Faire du conseil en biologie préventive adapté au bien-être
5. Faire du conseil pratique en nutrition individualisée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Activité libérale: conseiller(ère) en milieu privé.
- Salarié : en centre de repos, de retraite, de convalescence, de jeûne, cliniques spécialisées, hopitaux spécialisés, centre de bien-être en général, en centre de formation, club de sport,.....

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Naturopathe

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Métier répertorié par l'INSEE

Le conseiller(ère) en Naturopathie doit respecter l'article L4161-1 du code de la santé publique.

Au niveau de la CEE reconnu comme pratique complémentaire (1997 rapport " Lannoye/Collins")

Métier enregistré au Bureau International du Travail à l'O.N.U.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 611
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Nombre de personnes composant le jury : 4

- Organisme de tutelle : 50 %

Le Directeur du centre et un enseignant

- Professionnels : 50 %

Un employeur et un salarié

COMPOSITION DU JURY — VAE

Nombre de personnes composant le jury : 4

- Organisme de tutelle : 50 %

Le Directeur du centre et un enseignant

- Professionnels : 50 %

Un employeur et un salarié

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	23/08/2020
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28414/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	62
Montant total engagé	199 271 €
Coût moyen par dossier	3 214 €

Durée moyenne	195 h
Période	01/2020 – 05/2021
France compétences	59 %
Reste à charge titulaire	31 %
France Travail	10 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.